



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

223. Éléance. Éloquence.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

est dû à chacun. La *justice* est la conformité des actions avec le droit ; c'est rendre & conserver à chacun ce qui lui est dû. Le premier est dicté par la nature, ou établi par l'autorité, soit divine, soit humaine ; il peut quelquefois changer selon les circonstances. La seconde est la règle qu'il faut toujours suivre ; elle ne varie jamais.

Ce n'est pas aller contre les loix de la *justice*, que de soutenir & de défendre ses *droits* par les mêmes moyens dont on se sert pour les attaquer.

223. ÉLÉGANCE. ÉLOQUENCE.

Je crois que l'*élégance* consiste à donner à la pensée un tour noble & poli, & à la rendre par des expressions châtiées, coulantes & gracieuses à l'oreille ; que ce qui fait l'*éloquence* est un tour vif & persuasif, rendu par des expressions hardies, brillantes & figurées, sans cesser d'être justes & naturelles.

L'*élégance* s'applique plus à la beauté des mots & à l'arrangement de la phrase. L'*éloquence* s'attache plus à la force des termes & à l'ordre des idées. La première, contente de plaire, ne cherche que les graces de l'élocution. La seconde, voulant persuader, met du véhément & du sublime dans le discours. L'une fait les beaux parleurs, & l'autre les grands Orateurs. (a)

(a) Voyez Tome II. art. 173.

224. HARANGUE. DISCOURS. ORAISON.

Le dernier de ces mots suppose toujours quelque appareil, ou quelque circonstance éclatante.